

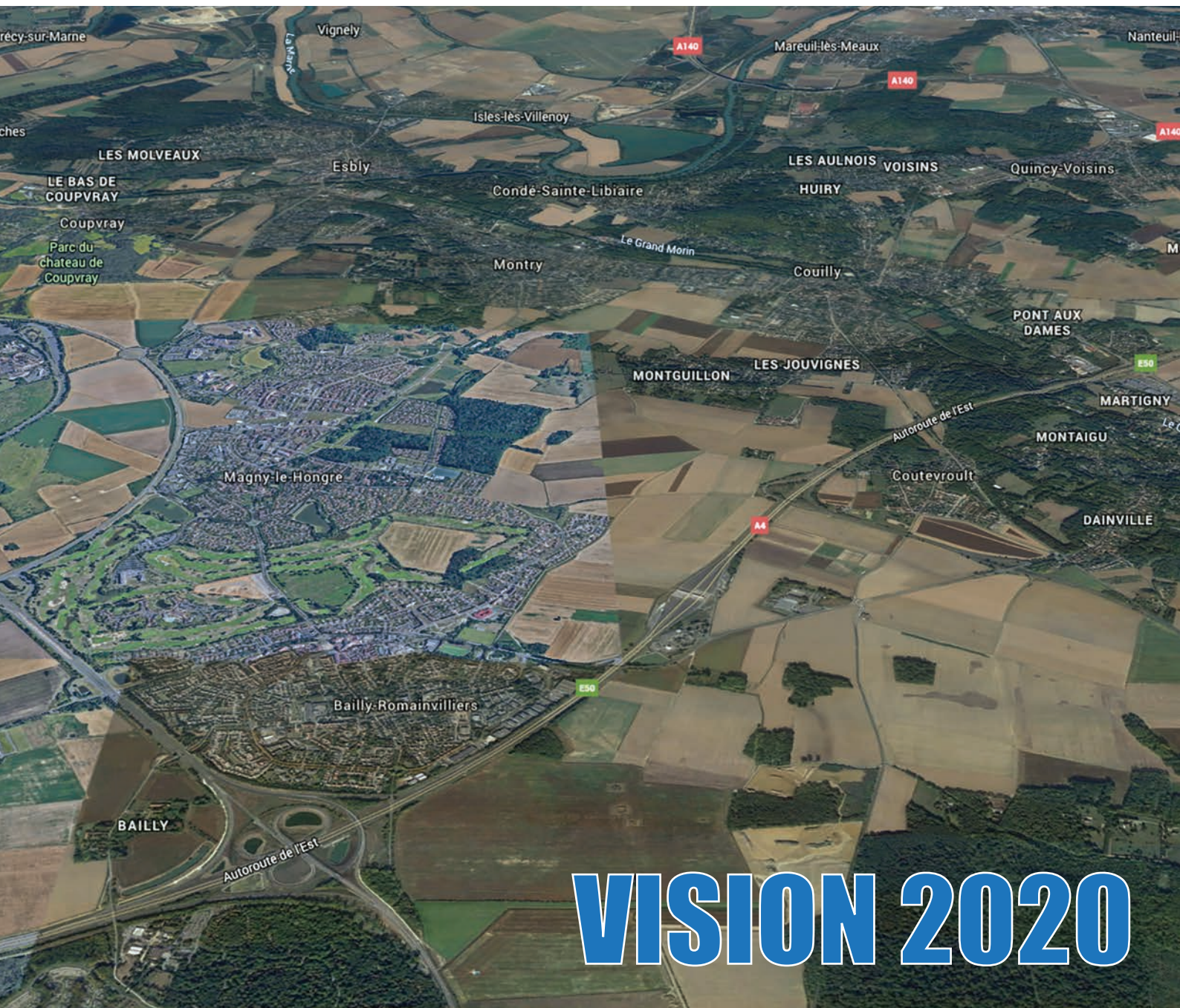
Le Lien

de Saint-Germain sur Morin


le Pays Créçois



BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 2019



**L'ÉDITO DU
MAIRE**

P.3



**RETOUR
EN IMAGES**

P.4



DOSSIER
L'avenir nous
rassemble

P.12

ADP : Référendum d'Initiative Partagée.

Le Conseil Constitutionnel a donné son accord. Un décret paru le 12 juin 2019 au Journal officiel a fixé au JEUDI 13 JUIN 2019 le début de la période de recueil des soutiens à la proposition de loi s'opposant à la privatisation de la société Aéroports de Paris, dans le cadre d'une procédure de référendum d'initiative partagée. Cette période durera neuf mois, donc jusqu'au 12 mars 2020. À l'issue de cette période, si le texte a recueilli plus de 4,7 millions de soutiens, il devra être examiné sous six mois par le Parlement, ou faire l'objet d'un référendum.

Vous avez trois possibilités pour voter :

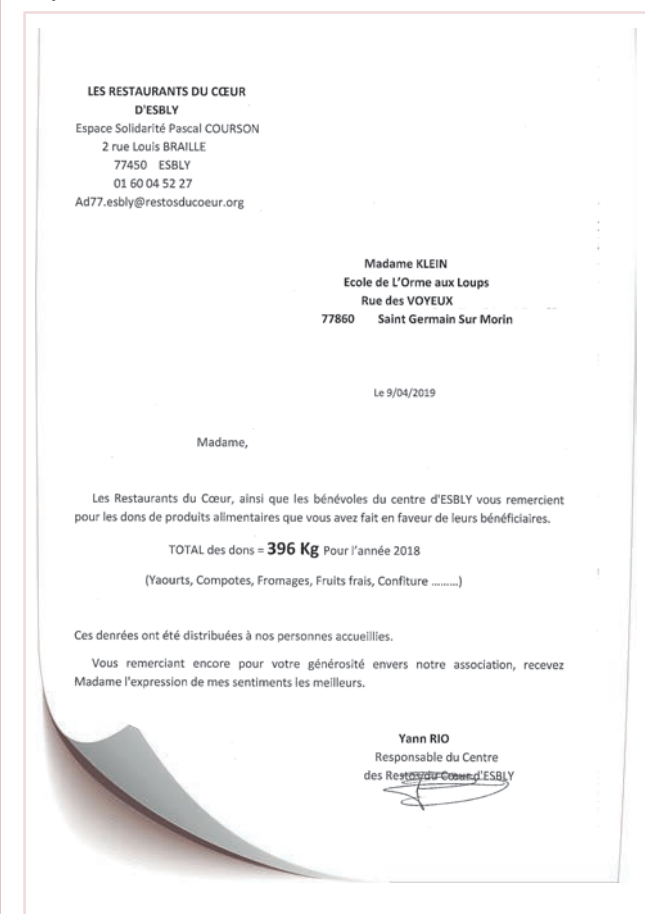
- >>> Rendez-vous sur le site referendum.interieur.gouv.fr
- >>> Si vous n'avez pas d'accès internet, des points d'accès sont mis à disposition des électeurs dans la commune la plus peuplée de chaque canton : pour Saint-Germain il s'agit de la ville de Serris.
- >>> Déposez votre soutien sur un document officiel en mairie de Serris. Si vous ne disposez ni d'une carte d'identité ni d'un passeport, vous ne pourrez déposer votre soutien QUE sur papier.

Dispositif de l'article 11 de la Constitution détaillé dans la loi organique du 6 décembre 2013 et le décret n°2014-1488 du 11 décembre 2014.



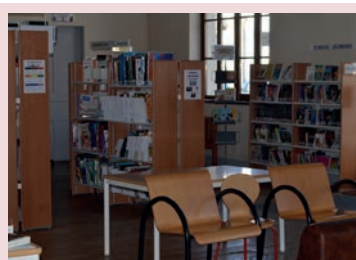
Courrier du Cœur

Suite au partenariat que l'ALSH Les Farfeloups a mis en place avec les Restaurants du Cœur et les bénévoles d'ESBLY, voici un courrier qui récompense bien l'action des enfants ! Les commandes sont effectuées de manière très rigoureuse, cependant les quelques aliments restants sont envoyés en dons à l'association.



TRANQUILLITÉ VACANCES – SENIORS – VOISINS VIGILANTS

La gendarmerie met à disposition des habitants du secteur plusieurs services de sécurité, dont le dispositif Tranquillité Vacances, mais également Tranquillité Seniors et Voisins Vigilants. Les formulaires sont téléchargeables sur notre site internet ou disponibles à l'accueil de notre mairie. Le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires est également mis en place par la mairie, qui adhère depuis fin 2015.



LA BIBLIOTHEQUE VERCORS

Notre bibliothèque vous propose des ouvrages anciens, contemporains, de la lecture jeunesse... lire, emprunter, acheter... tout est possible ! Elle est située sur le côté de l'ancienne mairie, proche de l'église, place de la mairie.

- Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- Le jeudi de 15h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h

Attention en juillet notre bibliothèque sera ouverte les jours suivants :

- MERCREDI 03,10,17,24,31
- SAMEDI 20 et 27

LA BIBLIOTHEQUE SERA FERMEE TOUT LE MOIS D'AOUT.

Révissez pendant l'été

Depuis 2016, Saint-Germain a fait le choix d'adhérer au programme éducatif scolaire CIVISCOL, proposé par EDUCLEVER : un moyen de soutenir vos enfants selon leurs difficultés scolaires et leurs besoins.

Coût pour les familles 12€/an soit 1€/mois avec l'engagement à l'année, remise d'une carte avec un code qui vous permet de vous connecter sur votre compte personnel sur educsaintger.educlever.com

Renseignements et adhésion à l'accueil de la mairie.



Règlementation Skate Park

Suite à des comportements citoyens dangereux sur une zone réservée à la pratique du sport, **POUR RAPPEL** une signalisation vient d'être mise en place au skate-park de Saint-Germain.



Pour un avenir qui nous rassemble.

La grande réunion publique de présentation de notre participation à la Communauté d'Agglomération du Val d'Europe s'est vite transformée en FAQ * durant laquelle chacun a pu s'informer et se rassurer... si besoin était !

Vous pourrez trouver dans notre Dossier de ce mois des extraits de la présentation générale qui a été faite par le Président Balcou et sa Directrice Générale Mme Alphanh, ainsi que quelques-unes des questions et réponses entendues.

Nos concitoyens présents ont pu ressentir, ce que ressentent vos élus lors des nombreuses réunions de travail avec le Val d'Europe : une volonté de synthèse clairvoyante entre la nécessité des mutualisations territoriales et le respect des diversités communales.

Ce qui nous laisse augurer que cette longue année de fiançailles devrait pouvoir être les prémices d'un avenir qui nous rassemble.

Pour un avenir qui nous ressemble.

A Saint-Germain, la volonté de la préservation de l'environnement est une réalité bien ancrée.

De la continuation des réalisations de nos prédécesseurs (Programme zéro phytosanitaires...), aux actions nouvelles (renouvellement des matériels, actions de sensibilisation Ecole-Centre de Loisirs, World Cleanup Day, étude éclairage public basse conso, atelier de réparation, fleurissement, etc...), nous participons à la protection du cadre de vie que nous laisserons à nos enfants.

Dernière réalisation en la matière, la mise en place de quatre fontaines à eau dans le cadre de la restauration scolaire de l'accueil de Loisirs municipal en remplacement des bouteilles plastiques. Tout en préservant la sécurité sanitaire nous éviterons ainsi le rejet de plusieurs milliers de bouteilles plastiques. (Mises l'une sur l'autre, cela ferait chaque année une colonne plus haute que le Mont-Blanc !).

Au-delà du collectif, à chacun d'entre nous d'être acteur d'un avenir qui nous ressemble.

**Foire Aux Questions*

Gérard Gourovitch
Maire

Et un Mölkky !

Le 24 mars notre Comité des fêtes organisait un concours de Mölkky à l'espace Jacques Goddet. Ce jeu finlandais désormais bien apprécié des français combine adresse, tactique et chance et s'apparente à la fois aux jeux de pétanque, de billard et de bowling. L'objectif est d'être le premier à atteindre 50 points exactement et c'est gagné !

Interview !

Une trentaine de participants ont concouru malgré un climat maussade sur le terrain du complexe sportif de Saint-Germain, les organisateurs attendaient plus de monde « mais on ne peut pas agir sur la météo » ont commenté les membres du comité présents : Philippe, Jacques, Michèle, Georges, Françoise, Michel et bien sûr le président de l'association François Radureau, qui s'est joint à une équipe à qui il manquait un joueur. Les 8 équipes ont joué 4 parties chacune. « L'année dernière nous avons organisé une initiation au Mölkky et un concours dans la foulée, cette année nous avons fait directement le

concours : des gens de la session de 2018 sont présents mais aussi des nouveaux, à qui on apprend les règles » expliquait Philippe.

Un tir de précision avait été installé sur le côté du terrain afin que les joueurs puissent s'entraîner à viser juste.

« Ce qui est bien, selon Philippe, c'est que les gens repartent à chaque fois satisfaits. C'est un jeu convivial, qui attire les familles car les enfants y jouent. »



26 mai

Élections européennes



Une participation citoyenne de 47.59% pour cette journée de vote européen à Saint-Germain !

Merci à nos assesseurs et à nos bénévoles au dépouillement !

Attention ! Arbre sur chaussée

Le 12 avril, un arbre est subitement tombé en travers de la chaussée au bout de la rue Douvizie, sur le chemin de Saint-Germain à Villiers sur Morin, il a été dégagé en partie par des agents de la mairie qui passaient par là au bon moment, afin de libérer

un maximum le passage en attendant l'intervention des services techniques. Le 11 mai, un autre arbre s'écroulait à Villiers. Soyez vigilants sur cette route, plusieurs arbres menacent de chuter, nos services sont très vigilants et font le nécessaire pour informer les propriétaires concernés afin que les arbres accidentogènes soient abattus.



Montée du Morin



Le 11 mai notre cher Morin s'est laissé submerger quelque peu par les pluies, suffisamment pour atteindre presque 2.50m de hauteur. Il en a fallu de peu pour que nos rues prennent l'eau, fort heureusement nous restons vigilants.

Que la vie est dure !



Le 29 mars nos Anciens ont bénéficié d'une présentation de l'entreprise R.S Distribution : lits à incliner, éléments de cuisine... un bon moment passé ensemble et qui se termine toujours bien : par un repas convivial !

Bravo à Madame la Présidente de l'association des Anciens, Madame Dumesnil, pour cette organisation !

La bibliothèque Vercors aux couleurs de la Russie

Le samedi 6 avril, la Russie a livré quelques-uns de ses contes à des enfants attentifs, subjugués devant Lidia, conteuse et danseuse qui a su émerveiller les familles présentes.

Un atelier collage était ensuite proposé aux volontaires.

Merci à Valérie, précieuse organisatrice de ces événements dans l'écrit préservé de notre bibliothèque.

Merci à Lidia, artiste et professeure de théâtre à Montry.

Merci aux familles et aux enfants qui se sont intéressés à ce "Conte sur un air de Russie".



Une matinée bricolage et bavardage !



Dans le cadre de la journée citoyenne, l'atelier REPAIR CAFE de Meaux, ses bénévoles ainsi que ceux de Bailly, sont venus faire découvrir leur initiative aux Saint-

Germinois samedi 25 mai. Le responsable du Repair de Meaux, Victor Niubo et Nathalie Capuano, bénévole de Bailly, accueillent et répondent à toutes les interrogations de nos visiteurs. Car au-delà de la douzaine d'objets réparés, de nombreuses personnes sont venues par curiosité, attirées par le concept connu de certaines, au contraire avides d'en savoir davantage pour d'autres. La matinée, très conviviale a suscité un intérêt fort et appelle à être renouvelée chez nous. Nous allons étudier cette probabilité avec Victor !

Et si vous avez des dons de bricolage ou si vous connaissez un Mac Gyver (ou une !) dans votre entourage... faites-le nous savoir : le Repair Café cherche ce type de talent pour pouvoir répondre à la forte demande sur notre secteur de cet atelier participatif qui cumule les qualités : évite le gaspillage, lutte contre l'obsolescence programmée, en faveur de l'écologie, optimise les échanges et le partage, met en avant le transfert de compétences et de savoir... petit bricolage, informatique, électronique, couture... tout est bon à transmettre !

Merci à Victor, Nathalie, Matthieu et Christophe pour cette matinée efficace et sympathique ! Merci aux élus qui sont passés et qui ont parfois partagé leur talent de réparateur...



Un événement à pérenniser !

LE REPAIR CAFE de Meaux a su convaincre et vous séduire, la récupération, le recyclage, l'allongement de la vie des objets, cela vous a interpellé et nous aussi ! D'autres événements pourraient être envisagés sur ce thème à Saint-Germain, nous lançons un appel à idées et initiatives ! N'hésitez pas à nous faire part de vos talents et de vos suggestions pour que notre commune s'engage progressivement sur le chemin de la déconsommation et du partage de compétences ! Contactez le service Communication.



Nos pompiers, ces héros !

Dans le cadre des conventions d'interventions et d'assistance mutuelle (CIAM), nos Sapeurs Pompiers de Saint-

Germain sur Morin se sont engagés avec leur bras élévateur articulé de 42m afin de soutenir leurs camarades Sapeurs Pompiers de Paris et faire face à ce terrible incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris le 15 avril dans la soirée et une grande partie de la nuit.

Nous sommes très fiers de leur engagement et de leur action.



Une rampe d'accès à la placette

Jeudi 11 avril nos extraordinaires agents des services techniques ont créé une rampe pour personnes handicapées (et n'oublions pas les poussettes !) qui facilite désormais leur accès à la seconde partie de la place de la mairie.



Nouvelle tondeuse à haute productivité



Le 12 avril nos agents des services techniques prenaient livraison de leur nouvelle tondeuse, arrivée à point nommé pour la tonte de printemps !

La chasse aux oeufs : à renouveler !

Le 24 avril la municipalité organisait la première édition de cet événement un mercredi, au début des vacances, afin de préparer ces festivités en lien avec l'accueil de loisirs Les Farfeloups. De belles idées, des agents, des élus et des bénévoles investis, des œufs dissimulés, un flashmob inédit, de la musique d'ambiance, de jolis maquillages, des ateliers créatifs, de la jonglerie, du chocolat !!! un loup rigolo, un lapin malin et du soleil... que demander de plus pour cette chasse aux œufs nouvelle formule ?! 150 enfants en ont profité !!! Merci à toutes et à tous pour cet événement très réussi !



Bienvenue à notre panneau bien mérité !

Le 16 avril Madame Marie-Madeleine Monnier, accompagnée de deux de nos agents des services techniques, Lionel Ferreira et Jonathan Caillat, se voyait remettre le panneau d'entrée de ville récompensant Saint-Germain sur Morin du label de la 1^{ère} Fleur Villes et Villages Fleuris. Cette cérémonie avait lieu au salon des Maires d'Ile de France, à Paris.



Commémoration du 8 mai 1945



Nous avons eu l'honneur d'accueillir Élus, Corps constitués, Associations patriotiques ainsi que les enfants des écoles, qui ont chanté la Marseillaise et l'hymne européen sous la direction de leurs enseignants et leur Directrice Mme Francine Brûlé. Près de deux cent personnes étaient présentes à cet événement commémoratif. Une preuve indéfectible que la mémoire subsiste chez nos citoyennes et citoyens de tous âges, et que nos associations et nos élus contribuent à entretenir ce devoir de mémoire.



Nos jeunes anciens sont de sortie !



L'Amicale des Anciens Combattants était de sortie le 5 juin aux Ormes sur Voulzie au Musée de la vie d'autrefois. Vingt anciennes jeunes personnes ont vécu une belle journée dans la bonne humeur !

Chaud, à la rando !



Beaucoup de marcheurs, beaucoup de chaleur mais aussi beaucoup de bonheur pour cette grande journée de randonnée organisée par la Communauté de Communes ! Les sportifs randonneurs, en famille, en couple, entre amis et en solitaire, ont apprécié les paysages, le repas, la convivialité de cet événement... et la ferme pédagogique du Buisson Siard de Quincy-Voisins !

La brocante a pris la pluie ? Que nenni !

Il fallait passer entre les gouttes le dimanche 19 mai pour venir profiter de notre traditionnelle brocante ! Cependant quelques éclaircies ont su rendre le sourire aux exposants et permettre aux visiteurs de mettre le nez dehors quelques heures. Nous avons rendez-vous avec le soleil pour ces photos... merci à tous nos visiteurs et à tous nos courageux exposants, qui étaient une petite trentaine à braver les intempéries. Merci à notre comité des fêtes pour l'organisation et la restauration !



Une résidence d'artistes au collège

Dans le cadre de la communication que nous avons désormais la chance de pouvoir développer avec l'actuel Principal du collège Stéphane Hessel de Saint-Germain, Monsieur Noël Pustetto, nous avons été invités à assister le 19 avril à une prestation peu ordinaire.

Le collège a accueilli, depuis le 8 avril et jusqu'au 19 avril, deux artistes dans le cadre d'un programme de résidence d'artistes organisé par le Pays Créçois.

Pendant leur résidence au collège les artistes ont eu des temps d'échanges formalisés avec trois groupes d'élèves qui ont travaillé sur le thème du cirque contemporain.

Puisqu'ils travaillaient en direct dans la cour avec

leur structure, une "girafe", les élèves pouvaient à tout moment les observer et discuter avec eux. Vendredi 19 avril, les deux artistes ont filé le spectacle qu'ils ont pu travaillé durant cette période.

Les élèves présents ont pu y assister, ainsi que quelques parents, des représentants de la Communauté de Communes, des élus locaux, et quelques médias du secteur également.



Vacances de printemps chez les Farfeloups

Ces vacances étaient placées sous le signe de la nature et de la biodiversité ! Au programme de la première semaine : "Land Art", création de nids d'oiseaux, plantations d'herbes aromatiques, rallye Nature, réalisation d'une fleur de pissenlit en relief... Les enfants ont reçu la visite de Metaczyk'Api, apicultrice de Quincy-Voisins, venue avec une ruche pédagogique, des explications passionnantes et un pot de miel à goûter ! Miam ! Les élémentaires ont pu, à travers un grand jeu, aborder le tri sélectif et le recyclage et ont conclu sur ce thème en allant ramasser les déchets aux abords de l'accueil de loisirs. La seconde semaine était tout aussi « verte » : fabrication d'une ruche et de ses petites abeilles, petits jeux extérieurs pour se dépenser, découpage de petits poussins en papier, réalisation de flamants roses et des éléments de décor pour le futur spectacle du vendredi 28 juin.

Les enfants se sont rendus une journée à la Ferme Pédagogique Edentara située à Isles les Meldeuses. Au cours de la balade, ils ont pu répondre à des questions concernant les animaux qu'ils rencontraient. Par la suite, le groupe est allé pique-niquer dans un grand parc. Les derniers jours les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes, ont participé à une chasse du printemps et ont clôturé cette période de vacances en beauté avec... une BOUM !!!

On ne s'ennuie jamais chez nos Farfeloups !



L'église mélomane

Samedi 11 mai l'église de Saint-Germain a vibré sous les voix chaudes de nos bénévoles de l'AFR de Saint-Germain accompagnés des bénévoles de l'AFR de Condé-Ste-Libiaire. Merci à tous les participants et au public venu nombreux, l'église était comble ! 545€ ont été récoltés et seront reversés pour la réfection de l'église.



La matinale de l'info, session 1 !

Le C.C.A.S de Saint-Germain propose à celles et ceux qui le souhaitent deux sessions d'information par an afin de s'informer sur différents sujets du quotidien.

Au programme de cette 1^{ère} session 2019 : Présentation du P.A.T. de Coulommiers, information sur le système de téléalarme, intervention d'un sapeur pompier sur le Plan Canicule.

Ces sessions sont OUVERTES A TOUTES ET TOUS, TOUS AGES CONFONDUS, les sujets abordés par le C.C.A.S couvrant santé, sécurité, handicap, aide aux personnes fragilisées, soutien aux personnes en difficultés financières, accompagnement aux démarches administratives, ...

La matinée se termine toujours par des échanges conviviaux autour d'un café, de jus de fruits et de quelques douceurs culinaires...

Ce mercredi 22 mai nous étions une quinzaine, nous vous invitons à participer à la prochaine qui aura lieu le **MERCREDI 20 NOVEMBRE** à 10h. Informations à venir. Consultez notre site internet, rubrique C.C.A.S.

Merci à nos intervenants Aline Guillot, du Pôle Autonomie Territorial (P.A.T) de Coulommiers, Michel Robbe, adjoint au Maire, et Pierre-Alexandre Poli, sapeur-pompier de la caserne de Saint-Germain. Merci à Christine Perrot, 1^{ère} adjointe au Maire en charge du C.C.A.S et à son équipe dévouée.



Au chalet jeunesse, on bouge !

Les jeunes ont pu bénéficier de journées bien remplies en profitant du plein air et d'activités : Escape Game, Karting, Bowling, Laser Game, Cinéma, veillées... Ils ont su optimiser et apprécier leurs vacances grâce à la structure jeunesse.



Appel à idées pour notre gare !

Dans le cadre d'un programme de réhabilitation des gares mis en place par la SNCF, nous avons envie de connaître vos besoins, envies, bonnes idées pour faire (re)vivre ce lieu qu'est notre belle gare !

Le but des services de la SNCF en charge de ce projet est de recréer une activité au sein des gares de France dont les guichets ont été fermés.



Quel type de commerce imagineriez-vous dans l'actuel bâtiment, fermé au public depuis quelques années ?

Un traiteur ? Une société de services ? Autre chose ?

Envoyez vos propositions à s.daudeville@mairie-sgsm.fr

Si vous connaissez des commerçants, entrepreneurs ou porteurs de projet qui pourraient être intéressés, n'hésitez pas à leur conseiller de nous contacter.

Le CMJ, actif et réactif, toujours...



Notre Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le mardi 4 juin, au programme de ce début de soirée studieux, un point a été fait sur les projets de chacun :

Théo ira à Magny rencontrer Madame Valérie Hérique, Elue à Magny le Hongre, à propos des filets du City stade. Timéo et Luna vont reprendre rendez-vous avec Monsieur Robineau pour leurs projets de compost et poulailler au collège, Ethann prépare un power point et une affichette afin de préparer la présentation de son projet Ecosia.

Nourelise va se mettre en contact avec William Graverand, responsable Enfance et Jeunesse, afin que les boîtes à lire soient réalisées par le centre de Loisirs ou l'accueil jeunesse. Le projet de cinéma en plein air sera sans doute reporté afin que Léa rencontre prochainement une association d'audiovisuel qui arrive sur notre commune. Timothée va effectuer des recherches à propos des ruches.

Les jeunes du CMJ tiendront un stand le jour du forum des associations afin de présenter les projets du CMJ.

La prochaine réunion du CMJ est fixée au mardi 25 juin à 18h30.

Pas de fermeture de classe maternelle !

La mobilisation des parents d'élèves de l'association APEL les Minis Loups et de la municipalité, engagée sur ce sujet depuis le mois de janvier dernier, a eu gain de cause le mardi 4 juin en Comité technique spécial départemental (CTSD), à l'académie.

Le bon sens l'a emporté !

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont signé la pétition : plus de 600 signatures récoltées !

Nos enfants scolarisés en maternelle vont pouvoir s'épanouir plus sereinement.



Une entrée de ville poétique

Il était inutile au centre de loisirs, vieillissant pour être utilisé par des musiciens, notre beau piano a joué la carte de la récupération et du recyclage artistique !

Il est bien sûr interdit d'y toucher, d'en jouer, de le détériorer.



Nos boulistes !

Dimanche 5 mai a eu lieu à Saint-Germain le championnat départemental de la Boule Lyonnaise.

Monsieur le Maire a eu l'honneur de lancer le "but" pour la finale !



Fiers de notre marché !

Nous profitons des beaux jours pour redonner une visibilité à notre joli marché de Saint-Germain sur Morin ! Fréquenté par des habitants de la commune mais également par des visiteurs des villages alentours (et parfois assez loin !), nous avons la chance d'y trouver un poissonnier, deux maraîchers, un marchand de fruits & légumes, un boucher, un charcutier, un fromager, une fromagère spécialisée chèvres et oeufs, une chevaline, un boulanger, un marchand d'olives/fruits secs/épices, une fleuriste, un producteur de miel et produits dérivés, des huîtres Marennes d'Oléron et du Champagne !!! Mmmmmmm que de bonnes choses !!! Nos commerçants ne sont pas tous présents les mercredis, mais vous trouverez tout de même l'essentiel pour vos courses !!!



2 DEMOISELLES 4 AILES – TROPHY

Le 4L Trophy est un des plus grands raids humanitaires européens : un parcours de 6000 km, destiné aux étudiants, il existe depuis 1997. Il s'agit d'une course d'orientation de Biarritz à Marrakech en passant par l'Espagne, au bord de la mythique 4L, durant une dizaine de jours.

L'un des enjeux principaux de ce raid est de collecter un minimum de 50 kg de fournitures scolaires, d'équipements sportifs et de denrées alimentaires, puis de les emporter jusqu'au Maroc pour venir en aide à des enfants démunis.

Les partenariats entre le 4L Trophy et de plusieurs associations comme « Les Enfants du Désert » illustrent parfaitement la démarche solidaire et écocitoyenne de l'aventure : cette collaboration a permis l'ouverture de nombreuses salles de classes et la scolarisation de nombreux enfants.

Lors de cette course, ce n'est pas la vitesse qui prime mais l'entraide, la solidarité est le maître-mot entre les équipages mais également vis-à-vis de la population locale.

Pour Fleurianne Picavet, Saint-Germinoise, et son amie Johana Bricout-Soto, toutes deux âgées de 19 ans, tout a commencé au lycée : les deux jeunes femmes se connaissaient depuis le collège, mais c'est à ce moment qu'elles se sont intéressées au 4L Trophy. Ayant toutes deux hérité du grand intérêt de leurs pères respectifs pour l'automobile, elles se sont dirigées vers des domaines d'études liés à l'ingénierie et à la technologie, le 4L Trophy s'est alors imposé comme une évidence.

Comment les aider ? Vous pouvez devenir sponsor, faire don de matériel ou de service (pièces détachées, fournitures scolaires, médicales, nourriture, essence, assurance...), et n'hésitez pas à parler d'elles et de leur projet !



Page Facebook Equipage 0263 – 4L Trophy 2020

Le 4L Trophy, en chiffres (édition 2018)

- 1 400 équipages soit 2800 participants
- 6 000 km
- 10 jours de raid
- 80 tonnes de fournitures
- 40 000 € remis chaque année à l'association

Saint-Germain sur Morin, Ensemble, vers demain.

Vendredi 28 juin



Spectacle de l'accueil de loisirs SAMBA le lionceau

Samedi 29 juin



Contest skate et trottinette freestyle et épreuves longboard par l'association Roulavenue

Dimanche 30 juin



Notre Comité des Fêtes vous invite à un grand jeu de piste dans Saint-Germain

Vendredi 12 juillet



Bal populaire et soirée des Pompiers de la caserne de Saint-Germain

Samedi 13 juillet



Feu d'artifice du 14 juillet organisé par la municipalité

27 août



Commémoration patriotique de la Libération de Saint-Germain

8 septembre



FORUM DES ASSOCIATIONS

21 septembre



World Cleanup Day édition n°2

21 septembre



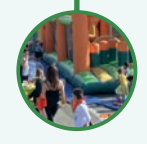
Tournoi de pétanque de notre célèbre Comité des Fêtes

27 septembre



Sortie des Seniors, organisée par le C.C.A.S

5 octobre



Fête des Petits Loups (anciennement Caisse des Ecoles)

L'avenir nous rassemble

Ce sont plus de 100 personnes qui se sont rassemblées samedi 18 mai en salle du Conseil de la mairie, autour du thème de l'intégration de Saint-Germain sur Morin à l'intercommunalité de Val d'Europe Agglomération. Monsieur le Maire Gérard Gourovitch a accueilli plusieurs intervenants de l'interco que nous allons rejoindre au 1^{er} janvier 2020 : Monsieur Jean Paul Balcou, Président de VEA et Maire de Magny le Hongre et Madame Marie-Blanche Alphand, Directrice Générale des Services ont fait une présentation des compétences de l'intercommunalité de Val d'Europe.

Étaient également présents Monsieur Thierry Cerri, Maire de Coupvray et 1^{er} Vice-Président en charge du développement économique à VEA, Madame Anne Gbioreczyk, Vice-Présidente à VEA et Maire de Bailly-Romainvilliers, Monsieur Jérôme Lecerf, Directeur de Cabinet de VEA, Monsieur Pierre-Louis Magnani, Attaché parlementaire du sénateur Arnaud de Belenet, et Monsieur Alain Masson, Conseiller communautaire de VEA délégué aux transports et 1^{er} Vice-Président du syndicat intercommunal des transports des secteurs 3 et 4 de Marne la Vallée, qui gère le réseau Pep's auquel VEA adhère.

Monsieur Balcou a commencé sa présentation en tenant à « rassurer tout le monde » sur une éventuelle urbanisation de notre commune qui pourrait être induite du fait de cette nouvelle intégration à une interco ayant un développement urbain fort. « Vous ne serez pas concernés » a déclaré le Président, les 5 villes historiques (Magny le Hongre, Bailly-Romainvilliers, Serris, Coupvray, Chessy) font partie d'un PIG (Projet d'Intérêt Général) et d'un Plan d'Intérêt National (PIN) décrété par l'Etat, qui a pour conséquence une planification globale de l'aménagement en lien avec l'aménageur Epafrance : il fixe les objectifs quantitatifs de logements, l'affectation des sols par grands quartiers, etc. Saint-Germain ne subira pas cette urbanisation planifiée par l'Etat. Val d'Europe souhaite conserver une "ceinture verte" autour des 5 communes, notre ville en fera donc partie.

Après la présentation générale du Président Balcou, Madame Alphand a présenté en détail les diverses compétences de la Communauté.

L'intérêt a redoublé lorsque les invités se sont proposés de répondre aux questions de l'assistance.

Nous retraçons ici l'essentiel des questions et réponses, de manière non exhaustive.

Question : L'avis de la population n'a pas été demandé.

Gérard GOUROVITCH, Maire de Saint-Germain sur Morin :

Les populations de Saint-Germain sur Morin, comme celle de Montry et d'Esbyly et comme celles des 23 autres communes ont élu une équipe municipale pour les représenter.

A Saint-Germain, notre conseil municipal comprend trois groupes qui ont décidé à l'unanimité des votes exprimés d'intégrer le Val d'Europe plutôt que la communauté d'Agglomération de Coulommiers.

Les deux Conseils Communautaires et les 26 Conseils Municipaux du périmètre intéressé ont tous débattu et voté cette nouvelle organisation.

A Saint-Germain, encore, ce problème a été débattu aussi lors des deux réunions publiques de la fin 2018 et dans le cadre du grand débat national, lors de la réunion publique au sein de la commune le 25 janvier dernier, cette question a été abordée. L'intégration de l'agglomération de Val d'Europe a reçu l'assentiment général de l'assemblée.

A noter, que les informations retransmises sur Internet par la commune, n'ont pas généré plus de 3 ou 4 remarques des Saintgerminois.

Jean Paul BALCOU, Président de Val d'Europe Agglomération, Maire de Magny-le-Hongre :

Pour les trois communes souhaitant intégrer Val d'Europe, il peut exister des craintes sur les obligations de construire. En fait il n'en est rien puisque ces trois communes ne font pas partie du contrat de 1987 s'imposant aux communes historiques de Val d'Europe et mettant en place un projet d'Intérêt National sur Val d'Europe. Saint-Germain sur Morin ne prend pas part à ce programme d'Intérêt National, cela est vrai maintenant et pour l'avenir.

G G :

Rappelons enfin que ne pas intégrer de façon volontaire le Val d'Europe ne nous met en rien à l'abri d'un programme d'Intérêt Général (PIG) comme celui de Coutevroult (100 000 m² de surfaces d'activités et un millier de logements) ou comme le projet du Centre pénitentiaire qui devait se positionner sur la commune de Saint-Germain.

Q : Il était en discussion en 1986 la création d'une voie (Avenue de Montquillon) ? Qu'en est-il depuis ?

J P B :

Cette voie existe toujours et est destinée à rejoindre le 3^{ème} parc de Disney. Ce parc n'ouvrira pas avant 2035/36. Son raccordement au parc n'est pas encore prévu et cette solution a le gros inconvénient de couper Magny le Hongre en deux. De plus ni l'Etat, ni Disney ne sont à ce jour prêts à financer cet ouvrage. En l'absence de financement, cette voie n'est pas d'actualité.

Q : Le développement économique est absolument nécessaire au niveau des communes comme au niveau des intercommunalités. Intégrer une intercommunalité ne veut pas dire perdre son identité. Les cinq communes actuelles de Val d'Europe ont conservé leur identité. Saint-Germain sur Morin a besoin d'une nouvelle école et projette une zone d'activité. Quel peut être l'accompagnement de la Communauté d'Agglomération de Val d'Europe ?

J P B :

Concernant l'école, précédemment le SAN du Val d'Europe prenait en charge l'ensemble des dépenses. Depuis la mise en place de la communauté d'agglomération, nous pourrions prendre en charge jusqu'à 50% des coûts du projet. Par ailleurs, l'agglomération de Val d'Europe peut mettre à disposition des architectes et un accompagnement technique sur ce type de projet.

G G :

Dans le cadre du développement économique, il faut réussir à relocaliser l'emploi à proximité des lieux de vie. En effet les infrastructures (autoroutes, lignes RER, métro, tram ...) ne seront pas indéfiniment extensibles. De ce fait, la seule solution est de travailler autant que possible, sur place. Développer des espaces de coworking fait partie des solutions à imaginer et mettre en place.

Q : Quelle est l'articulation entre la Communauté d'agglomération de Val d'Europe et la gestion de l'Autoroute A4 et en particulier le flux de véhicules contournant le péage et traversant la commune de Saint-Germain sur Morin ?

J P B :

Après de longues discussions il a enfin été acté avec la SANEF le principe d'une voie de contournement de la barrière de péage par une jonction RD96-A4. Les bassins de rétention présents ne constituent pas un obstacle. Cette voie de contournement devrait voir le jour en 2023.

Q : Je constate qu'il n'y a pas de liaisons douces pour relier la commune de Saint-Germain sur Morin aux autres communes. L'agglomération du Val d'Europe a-t-elle la compétence pour intervenir sur ce sujet ?

J P B :

Oui, le Val d'Europe sur ce point aussi peut intervenir. La communauté d'agglomération de Val d'Europe est un moteur. Les équipements et les installations mises en place sur l'ensemble des communes l'a été en l'espace de quelques années alors que dans une situation habituelle il faudrait plusieurs dizaines d'années.

Il faut cependant laisser le temps au travail pour analyser la situation et les besoins. Ce dossier sera ouvert à l'arrivée de Saint-Germain dans la communauté d'agglomération, afin de prendre en compte les besoins des trois nouvelles communes.

G G :

Des liaisons douces ont été mises en place sur la commune, d'autres sont d'ores et déjà en programmation. Il sera important désormais de se connecter avec VEA pour réaliser un ensemble cohérent.



Q : Concernant la collecte des déchets verts, la commune ne dispose pas de bacs de collecte, qu'en sera-t-il avec Val d'Europe ?

Marie-Blanche ALPHAND, Directrice Générale des Services de VEA :

Il convient de relancer des études précises pour identifier les besoins (sac papier, corbeille, bac de collecte) et refaire une carte modifiant la collecte actuelle de façon à prendre en compte la commune de Saint-Germain sur Morin. A l'issue de cette étude un nouveau marché public devra être mis en place. Dans ce dossier le temps de l'étude sera nécessaire mais l'objectif est bien de fournir des bacs de collecte à chaque fois que cela sera possible.

"Pas d'augmentation d'impôts du fait de l'intégration à VEA"

Q : Les impôts vont-ils augmenter avec le changement d'interco ?

J P B :

Dans le cadre de l'intégration de nouvelles communes dans la communauté d'agglomération de Val d'Europe, s'applique le principe de neutralité. Ce principe implique la compensation des charges, si bien que le changement d'organisation ne peut faire supporter des charges supplémentaires pour les nouvelles communes qui sont intégrées. A noter que la taxe sur les ordures ménagères est de 15% à Saint-Germain sur Morin contre 4,5% pour les communes de Val d'Europe. Des commissions se réunissent actuellement afin d'évaluer et d'équilibrer ces charges. Le fruit de ce travail sera intégré dans un pacte financier et fiscal. A titre d'exemple, dans le cadre de l'intégration de Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint-Denis, le principe de neutralité a été respecté et mis en œuvre à hauteur de 100%.

Q : Les impôts peuvent-ils baisser ?

J P B :

Non, le principe de neutralité implique qu'au final l'ensemble des charges va s'équilibrer, mais pas que les impôts baissent.

Q : Parmi les compétences ne figurent pas la petite enfance. Quel accord va être trouvé pour la crèche de Saint-Germain ?

M-B A :

Effectivement, la petite enfance ne fait pas partie des compétences de la communauté de Val d'Europe.

Le point de la crèche est en cours d'étude au sein de la communauté de communes du pays Créçois, avec la commune de Saint-Germain sur Morin et la préfecture. Plusieurs sujets doivent être traités : le service rendu à la population, des points juridiques, administratifs et financiers. A cette heure la réponse reste à construire.

J P B :

Cette compétence ne sera pas reprise par l'interco de Val d'Europe Agglomération. L'intelligence collective doit primer afin de résoudre la situation actuelle de la crèche. Les communes ont besoin de cette crèche. Il faut résoudre cela de manière équitable.

Q : Sur quel critère le budget au profit des communes est-il réparti (le nombre d'habitant, la superficie) ?

J P B :

Il n'y a pas de nouveau budget affecté aux communes entrantes. Chaque commune reste financièrement autonome et conserve la maîtrise de son budget dans sa construction et sa réalisation.

C'est la mise en œuvre des compétences de la communauté d'agglomération qui permet de mettre en place tel ou tel projet. La commune identifie des besoins dont la prise en compte va être étudiée et programmée pour leur réalisation par la communauté d'agglomération de Val d'Europe, dans le cadre de son budget d'investissement.



Q : Il est nécessaire d'avoir à Saint-Germain sur Morin une maison de retraite à des prix abordables.

M-B A :

Cette compétence n'est pas prise en charge par la communauté d'agglomération de Val d'Europe.

D'une façon plus générale, une étude est en cours sur le périmètre des 7 communes actuelles afin de connaître les besoins de la population en santé. La collecte de ces éléments prospectifs permettra de travailler avec l'Agence Régionale de Santé et de déployer une politique d'accueil de professionnels de santé sur le territoire de Val d'Europe.

Que d'événements depuis notre dernière tribune.

Une intégration qui avance avec le Val d'Europe... mais avec la Communauté de Communes du Pays Créçois qui veut nous IMPOSER la reprise de la crèche intercommunale, parce que située sur notre commune.

Des élections européennes qui ont vu la déliquescence des partis traditionnels... et l'ancrage à St Germain comme dans toute la France d'un vote populiste et nombriliste représenté par l'extrême droite.

La crèche est un bien communautaire sur un terrain communautaire et il nous est demandé d'en reprendre l'intégralité de la gestion et donc le déficit annuel d'environ 200 000€. La CCPC a une réaction politicienne envers nous qui souhaitons changer d'intercommunalité. Devions nous rester alors pieds et poings liés avec la Communauté actuelle pour devoir rejoindre l'agglomération de Coulommiers dans quelques mois. La CCPC veut nous faire payer notre libre choix de nous tourner vers le bassin de vie naturel de notre POPULATION., et qui a dicté notre choix.

Il faudra avoir l'appui de la population pour ne pas accepter ce diktat qui pèserait alors plus sur nos finances, et donc nos impôts.

Le vote de l'extrême droite à Saint Germain. Alors que nous célébrons actuellement le 75e anniversaire du débarquement allié qui a permis à notre pays de se libérer du joug nazi, beaucoup de nos compatriotes se tournent a tort vers le vote extrémiste pensant qu'il les sauvera.

Nous faisons partie de ceux qui rejettent la politique politicienne. Mais cela ne doit pas permettre à notre pays de se refermer sur lui-même et croire que la solution vient de ce parti qui se dit proche du peuple. Il ne cherche qu'une chose, comme les autres, placer ses pions.

L'histoire doit se rappeler à eux, à vous. Pensez à vos aïeux qui se sont battus pour des idéaux. Ne vous laissez pas enfermer dans la démagogie.

Pour Notre Village, Jean Luc Corcy, Marie Manassé

L'évolution du schéma directeur de la Région Ile de France et le schéma de cohérence territoriale du Pays Créçois nous obligent à réfléchir au développement équilibré de notre ville. La révision du Plan local d'Urbanisme (PLU) a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation. Ce PLU favorise les équilibres des logements adaptés à tous les besoins (familles, vieillissement de la population, jeunes,...) et doit permettre de pérenniser les commerces. Construire, accueillir, favoriser la qualité architecturale des bâtiments et préserver les coteaux : c'est veiller à faire une ville attractive, où urbanisme rime avec qualité de vie pour tous ses habitants. Notre participation, en tant qu'élus responsables, a été active. Aussi, loin des querelles partisanes ou des récupérations politiciennes, nous poursuivons nos actions au service de tous, unis dans le respect de la diversité. Le vote de l'avant projet permettra de lancer la conformité auprès des organismes d'Etat.

À la veille de cet été, nous souhaitons remercier tous ceux qui font vivre Saint Germain et valoriser les initiatives associatives. Tout au long du printemps, à l'occasion des fêtes du village, des écoles, des vides greniers ou lors des événements sportifs et culturels... la mobilisation des bénévoles des associations est remarquable. Ils expriment, par cette solidarité du quotidien, une vision positive et une confiance en l'avenir. Ce vivre ensemble, c'est aussi l'esprit que nous avons espéré, alors, nous vous souhaitons un très bel été à toutes et tous.

Les Elus TUPSGM. Alain GAILLARD, Sylvie FAYAT, Pascale DUMAND.

EN ROUTE VERS LE VAL D'EUROPE

Adhérer à une intercommunalité ou une communauté d'agglomération n'a pas que des avantages. Cela exige des contributions financières supplémentaires sur nos impôts. Voici une étude faite sur les taux d'imposition (valeur 2017). L'intégration de notre commune dans l'agglomération du Val d'Europe aura un impact sur notre porte monnaie. Ces taux s'ajoutent au taux votés par la commune :

	Taxe d'habitation	Taxe foncière non bâti	CFE
Pays créçois (aujourd'hui)	7,83%	2,13%	21,92%
Val d'Europe (demain)	7,74%	2,30%	26,85%

Lors de la réunion publique sur l'adhésion de SGM à la communauté d'agglomération du Val d'Europe, le public a demandé pourquoi cette décision n'a pas été soumise à un référendum municipal. Le Maire de SGM a dit : « je suis partisan de la démocratie représentative ». Cette décision a-t-elle réellement fait l'objet d'une étude ? Quelle décision prendra le maire pour notre crèche appartenant au pays créçois, implantée sur notre territoire ? Le Val d'Europe n'a pas la compétence petite enfance ! Affaire à suivre...

Prisca ROUE-CORE et Michel FISCHER.

Informez-vous sur :

<http://saintgermainetmoi.wixsite.com/saintgermainetmoi> ou sur : www.facebook.com/SGMetmoi/

Pour nos concitoyens qui n'auraient pas eu le temps de lire tous les articles de ce numéro de juin/juillet 2019 du « Lien de Saint-Germain sur Morin », concernant l'intégration de notre commune au Val d'Europe, un rapide résumé :

Urbanisme : Notre commune ne fait pas partie du Projet d'Intérêt National de 1987 s'imposant aux cinq communes historiques et régissant leur urbanisation. Saint-Germain aurait plutôt vocation à participer à la trame verte entourant le Val d'Europe avec les boucles de la Marne, la vallée du Grand Morin et la forêt de Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis.

Fiscalité : Le Président Balcou a été clair, la fiscalité respectera le principe de neutralité, pas de charges nouvelles pour les communes intégrées. Pour rappel, les ressources fiscales du Val d'Europe se font à près de 90 % sur les entreprises liées au tourisme, à l'hôtellerie et au commerce sur la Communauté d'agglomération. Le taux de taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est de 4,5% sur VAE, versus un peu plus de 15% sur le Pays Créçois.

Equipements publics : Val d'Europe Agglomération peut financer jusqu'à 50% des investissements lourds des communes, sous réserve d'avoir été intégrés dans un plan de financement pluriannuel voté par la Communauté.

Crèche : La dévolution de cet équipement, dans lequel Saint-Germain avait un quota de 5 berceaux sur 55, est à ce jour en cours de discussion. Seule certitude, la position de Madame la Préfète lors de notre réunion du 24 mai dernier : « Il ne serait pas sensé de laisser la crèche communautaire à la seule charge de la Commune où elle a été bâtie. »

Votre équipe Municipale.

Notre CCAS

Mené par Madame Christine Perrot, 1^{ère} adjointe au Maire de la commune, le CCAS de Saint-Germain est composé de plusieurs membres et intervient dans les domaines suivants :

Attribution de chèque vacances (selon des critères précis : avoir des enfants, être non imposable sur le revenu...)

Actions dédiées aux seniors (+ de 66 ans) : sorties ludiques, distribution de colis pour les fêtes de fin d'année, Fête de la Chandeleur, Fête de l'automne, ...

Organisation de sessions d'information à destination de tous les publics (nommées Matinale de l'info) sur des domaines relatifs à la santé, à la prévention et à la sécurité : partenariat avec le P.A.T de Coulommiers (Pôle Autonomie Territorial), information sur le plan canicule (avec le soutien et l'intervention des sapeurs-pompiers de la caserne de Saint-Germain), information sur les systèmes de téléalarme, ...

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil de notre mairie !



SOS Médecins - Nord Seine et Marne

DEPUIS LE 7 JANVIER 2019

Ouverture d'un point fixe de garde à Crécy-la-Chapelle

- tous les soirs en semaine de 20h à 0h30
- tous les samedis de 12h à minuit
- tous les dimanches, jours fériés et ponts de 8h à minuit

L'accès y est régulé par le standard SOS Médecins.

Les patients doivent s'inscrire en appelant le 08 25 56 77 00

Les rendez-vous sont donnés au jour le jour, jamais pour le lendemain.

Dans la matinée pour les jours de week-end et en fin d'après-midi pour tous les soirs.

Retrouvez toutes ces informations sur

www.sosmedecins77nord.com



État civil

Bienvenue !

24/04/2019 ANTUNES Jonathan

06/05/2019 BOUTHORS Djeys

27/05/2019 DOUAY Paul

Félicitations !

Mariages :

08/06/2019 LEGOFF Florian et DELESCAUT Mélanie

22/06/2019 SERBIN Olivier et LEFAIVRE Séverine

Pacs :

10/04/2019 ROBERT Jérémie et FELIX Louann

Nos condoléances aux familles :

13/12/2018 MATIAS Joaquim

30/12/2018 LOISEAU Viviane épouse VARIN

22/03/2019 DIDELOT Jeannine épouse BEAUDOIN

24/03/2019 BIZOT Jean

08/04/2019 PLOUVIER Nathalie épouse PRADET

28/04/2019 RAYMOND Lucienne veuve LECLERC

09/05/2019 PATROM-HETTE Jean

04/06/2019 LOSDAT Paulette veuve JACQUIER



La mairie vous accompagne dans votre quotidien.

Saint-Germain sur Morin, au Quotidien !

SACS À DÉCHETS VERTS : NOUVELLE ORGANISATION 2019



Les distributions ont lieu tous les mercredis et samedis matins :

- ✓ Elles se déroulent de 9h à 11h
- ✓ Rendez-vous à la ferme des Religieux (Bâtiment de la Police Municipale - face entrée mairie côté «public»)
- ✓ Chaque habitant peut retirer 5 sacs par semaine, le mercredi OU le samedi au choix
- ✓ Si vous êtes dans l'impossibilité de vous y rendre, vous pouvez remplir une autorisation pour une tierce personne (des fiches sont mises à disposition en mairie)
- ✓ Si vous ne récupérez pas de sacs sur une semaine, cela ne sera pas recredité sur une suivante

Il n'y aura pas de distribution de sacs durant le mois d'août 2019.

LE TRI SELECTIF : les nouvelles consignes !

Depuis le 1^{er} mai les consignes de tri ont évolué !



Dans votre bac à couvercle bleu – ou jaune – vous devez jeter TOUS les emballages plastique & aluminum.

Vous souhaitez poser une question :
trifacile@smitom-nord77.fr

RÈGLES DE VIE AU JARDIN

À quel horaire peut-on utiliser sa tondeuse à gazon la semaine et le week-end ?

La tonte de pelouse et, d'une manière générale, l'utilisation de matériel bruyant de jardinage ou de bricolage doivent respecter des horaires précis qui varient d'une commune à l'autre.

Des sanctions sont prévues pour les contrevenants.

A SAINT-GERMAIN SUR MORIN,
on sort les tondeuses :

- * La semaine, de 7h à 20h
- * Le SAMEDI de 7h à 13h et de 15h à 20h
- * Le DIMANCHE de 10h à 12h

Bonne tonte !

A SAINT-GERMAIN ON NE BRÛLE PAS
SES DECHETS VERTS, sinon :

Il est possible d'alerter les services d'hygiène

de la mairie lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction de brûler ses déchets verts à l'air libre. Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



FERMETURE 2019 ALSH LES FARFELLOUPS

L'accueil de loisirs sera fermé :
du 29 juillet au 09 août 2019

ainsi que du
30 décembre au 03 janvier 2020



Suivez notre actualité sur notre site internet
www.saint-germain-sur-morin.org
Saint-Germain est sur Facebook
Saint germain sur morin_officiel

Directeur de la Publication : Monsieur le Maire de Saint-Germain Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2019.

Réalisation textes et photos : service Communication municipal.

Mise en page : Editam. Impression : Imp. KLEIN, Photos : service Communication